



ATiB MATERIAL
HANDLING

MANUEL D'UTILISATION ET MAINTENANCE

PINCES POUR BOBINES

TYPE 340 SF | 340 SM | 340 DF | 340 DM | 340 TF | 340 TM | 340 PN

SOMMAIRE



LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE AVANT
LA MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE

SOMMAIRE	1
1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR	2
2 INTRODUCTION	3
2.1 Utilisation et conservation du Présent Manuel	3
2.2 Description de l'Équipement	4
3 INSTALLATION	8
3.1 Procédure d'Installation	9
3.1.1 Installation de l'Équipement	9
4 RÈGLES D'UTILISATION	10
5 MAINTENANCE PÉRIODIQUE	13
5.1 Maintenance toutes les 100 heures	13
5.2 Maintenance toutes les 300 heures	14
5.3 Maintenance toutes les 1000 heures	14
6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE	15
6.1.1 Démontage et remplacement de l'équipement et des vérins	15
6.1.2 Remontage	17
7 RÉOLUTION DES PROBLÈMES	18
7.1 Pannes Possibles et Solutions	18

1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR



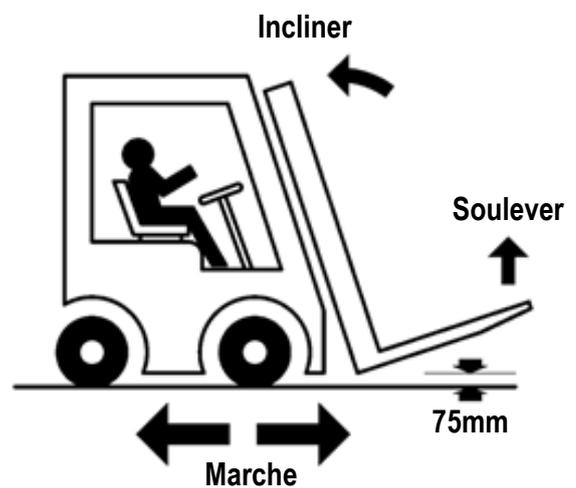
Ne pas transporter de passagers



Ne pas traverser le mât



Ne pas passer sous la charge



2 INTRODUCTION

2.1 Utilisation et conservation du Présent Manuel

Ce « Manuel de l'utilisateur » (ci-après dénommé le Manuel) est fourni avec l'équipement A.T.I.B. - « TYPE 340 PC | 340 SM | 340 DF | 340 DM | 340 TF | 340 TM | 340 PN » conformément à la DIRECTIVE 2006/42/CE du parlement européen et du conseil du 17/05/2006 et ajouts suivants.

Les indications fournies ci-dessous sont essentielles pour l'utilisation correcte de l'équipement et doivent être portées à l'attention du personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations.

Ce manuel doit être considéré comme une partie intégrante de l'équipement et doit être conservé jusqu'au démontage de ce dernier, dans un endroit accessible, protégé et sec et être disponible pour une consultation rapide.

En cas de perte et/ou de dommage, l'utilisateur peut demander une copie au fabricant.

Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel sans préavis et sans obligation de mettre à jour les exemplaires fournis précédemment.

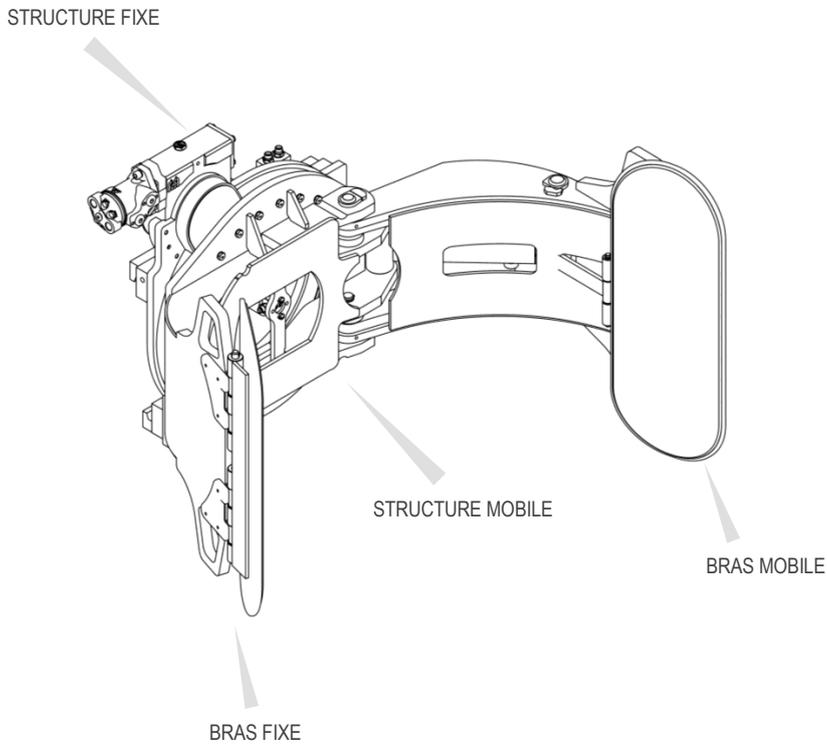
Le fabricant est dégagé de toute responsabilité en cas de :

- Utilisation inappropriée de l'équipement ;
- Utilisation de l'équipement par du personnel non formé ;
- Utilisation contraire à toute réglementation nationale et internationale ;
- Maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- Interventions ou modifications non autorisées ;
- Utilisation de pièces de rechange non originales et/ou non spécifiques au modèle ;
- Non-respect, total ou partiel, des instructions ;
- Des événements exceptionnels.

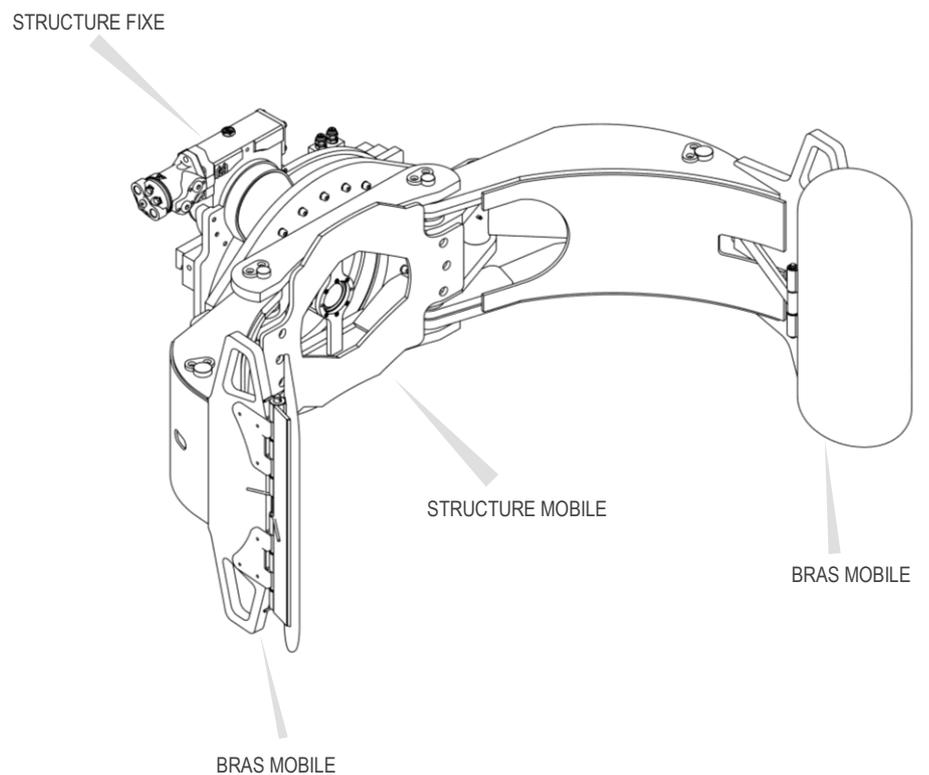
**La Portée Nominale du groupe Chariot/Équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque signalétique de l'Équipement.
Consulter la plaque signalétique du Chariot (Directive 2006/42/CE).**

2.2 Description de l'Équipement

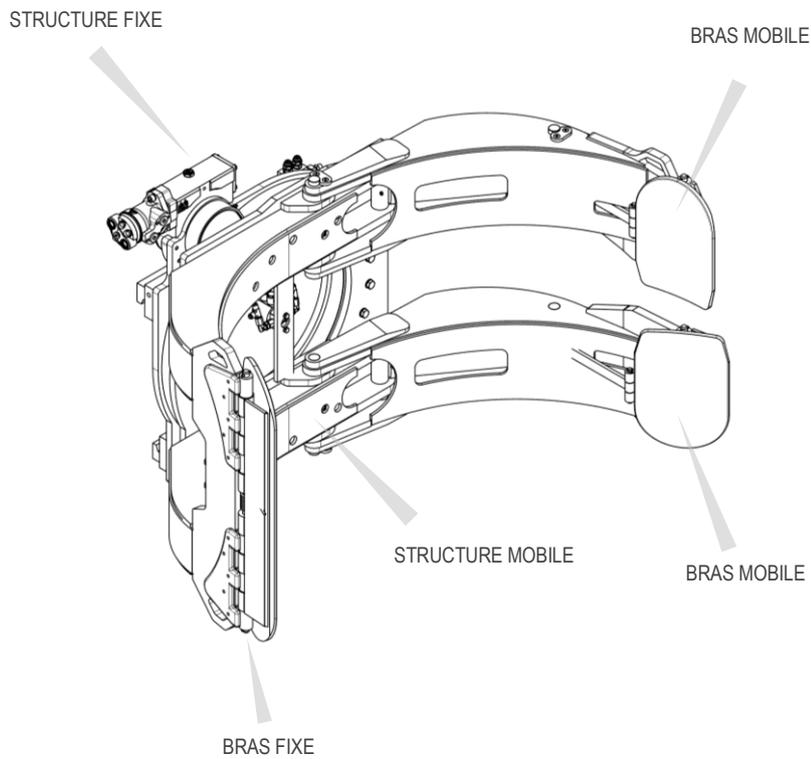
TYPE 340 SF-TF-PN



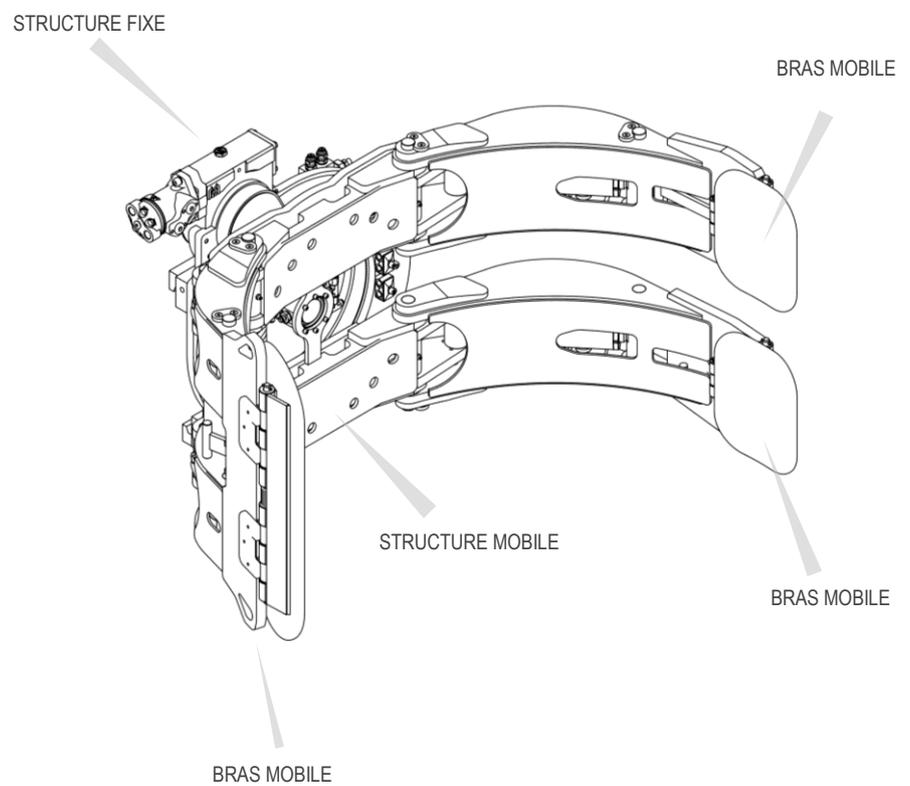
TYPE 340 SM-TM



TYPE 340 DF



TYPE 340 DM



Tous les équipements A.T.I.B. – « TYPE 340 SF | 340 SM| 340 DF| 340 DM| 340 TF| 340 TM| 340 PN » sont identifiés par une plaque adhésive (voir Tableau 1) positionnée sur la face avant de la structure (voir Figure 1), se référer toujours au numéro de série.

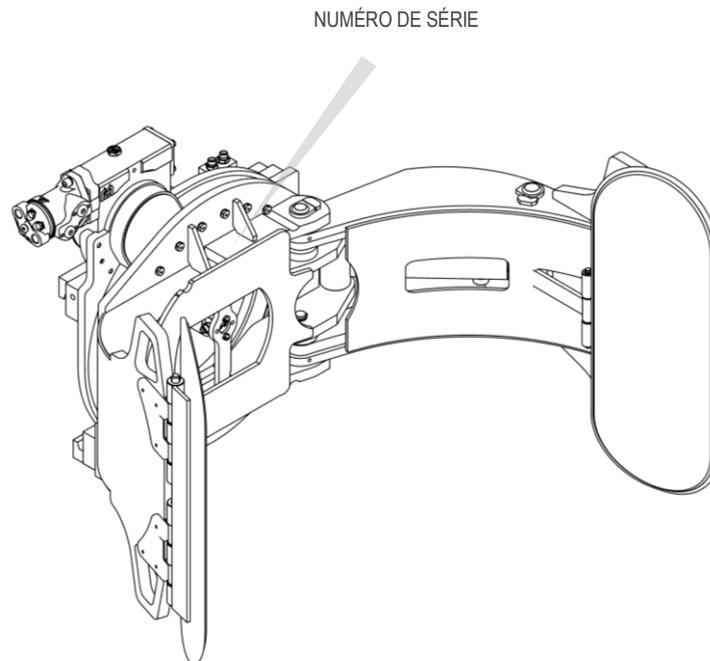


Figure 1

1. TYPE / TYPE	8. PORTÉE NOMINALE/NOMINAL CAPACITY	kg/mm	11. COUPLE MAX / MAX. TORQUE	daN m
2. CODE / CODE	9. PORTÉE DE SERRAGE / CLAMPING CAPACITY	kg/mm	 	
3. N° DE SÉRIE / SERIAL N°	10. PRESSION MAX. DE SERVICE / MAX. OPERATING PRESSURE	bar		
4. ANNÉE DE CONSTRUCTION / YEAR OF MANUFACTURE	REMARQUE : RESPECTER LES LIMITES DE PORTÉE DU GROUPE CHARIOT AVEC ÉQUIPEMENT/WARNING : RESPECT THE RATED CAPACITY OF TRUCK AND ATTACHMENT COMBINED		A.T.I.B. S.r.l. Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALIE +39 030/9771711 info@atib.com - atib.com	
5. POIDS / WEIGHT				
6. ÉPAISSEUR / THICKNESS				
7. CENTRE DE GRAVITÉ / CENTER OF GRAVITY				

Tableau 1

1. TYPE

Indique le modèle de l'équipement tel qu'il est indiqué dans le catalogue.

2. CODE

Indique le code de commande de l'équipement.

3. N° de SÉRIE

Il identifie progressivement chaque pièce de l'équipement.

Si la plaque est absente ou endommagée, le numéro de série est également estampé sur le profil de raccordement au tablier porte-fourches ; il convient de toujours se référer au numéro de série pour toute information.

4. ANNÉE DE CONSTRUCTION

Indique l'année de construction.

5. POIDS

Indique le poids de l'équipement en kg.

6. ÉPAISSEUR

Indique l'épaisseur de l'équipement en mm.

7. CENTRE DE GRAVITÉ

Indique la distance en mm du centre de gravité CG de l'équipement par rapport à la surface d'appui du tablier porte-fourches.

8. PORTÉE NOMINALE

Indique la charge maximale applicable à l'équipement de levage et la distance barycentrique maximale de la charge elle-même.

9. PORTÉE EN SERRAGE

Non applicable à cet équipement.

10. PRESSION DE SERVICE MAX

Indique la pression maximale exprimée en bars à laquelle l'équipement peut fonctionner.

11. COUPLE MAX

Non applicable à cet équipement.

L'équipement A.T.I.B. - « TYPE 340 SF | 340 SM | 340 DF | 340 DM | 340 TF | 340 TM | 340 PN » a été conçu, projeté et fabriqué pour permettre le serrage, le levage et la rotation de bobines de papier ou de matériau similaire.

Cet équipement doit être appliqué sur le tablier porte-fourches du chariot élévateur et relié au distributeur via un circuit hydraulique.

Le mouvement d'ouverture/fermeture des mâchoires s'effectue au moyen d'une cinématique actionnée par des vérins hydrauliques qui permettent le mouvement radial des mâchoires et la rotation au moyen d'un moteur hydraulique et d'une sellette d'attelage qui permet une rotation complète de 360°.

Les éléments d'accouplement sont fabriqués conformément à la norme ISO 2328.

3 INSTALLATION

Vérifier la Portée Nominale de l'Équipement

L'installation doit toujours être effectuée sur des chariots ou des navettes d'une portée inférieure ou égale à celle du mât et l'installateur est responsable de la portée de l'ensemble chariot/mât ou navette/mât qui doit être indiquée sur la plaque signalétique du chariot.



S'assurer que le conducteur du chariot élévateur connaît la portée maximale de l'équipement, afin qu'il ne constitue PAS un danger pour lui-même ou pour les personnes travaillant à proximité.

Le fabricant du chariot élévateur est responsable du calcul de la portée résiduelle de l'ensemble chariot/équipement.

Vérifier la pression de fonctionnement et le débit d'huile

A.T.I.B. recommande de respecter les débits hydrauliques et les pressions de fonctionnement indiqués dans le Tableau 2, afin d'optimiser le fonctionnement de l'équipement et éviter les désagréments pendant les travaux ou la mise en service. Les valeurs sont indicatives et peuvent varier en fonction de l'équipement.

TYPE et ISO	DÉBIT (l/min)		Pression de service Maximum (Bar)
	Serrage	Rotation	
340SF-TF-PN/340SM-TM/ 340 DF/340 DM ISO II	25	25	175
340SF-TF-PN/340SM-TM/ 340 DF/340 DM ISO III	30	25	175
340SF-TF-PN/340SM-TM/ 340 DF/340 DM ISO IV	35	35	175

Tableau 2



RESPECTER LES PRESSIONS MAXIMALES DE SERVICE

3.1 Procédure d'Installation

3.1.1 Installation de l'Équipement

TYPE 34073AV

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches en s'assurant que le profil inférieur est exempt de toute rugosité qui pourrait compromettre le glissement des patins inférieurs.
2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement de translation.
3. Vérifier l'état des tuyaux et remplacer ceux qui sont en mauvais état.
4. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement.
5. Pour la manipulation, seuls des œillets doivent être utilisés, ils doivent être vissés dans les trous latéraux appropriés.
A cet effet, des courroies ou des chaînes dimensionnées de manière appropriée au poids de l'équipement indiqué sur la plaque doivent être utilisées.
6. Accrocher ensuite l'équipement aux œillets et avec un pont roulant ou un palan de portée suffisante, placer l'équipement sur le tablier porte-fourches du chariot en prenant soin de le positionner correctement.
7. Revisser les 2 crochets inférieurs de manière à ce que le corps de ces derniers reste accroché même en dessous du tablier porte-fourches en serrant avec un couple de serrage indiqué dans le Tableau 3

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO II	M12	90 Nm
ISO III	M14	140 Nm
ISO IV	M16	220 Nm

Tableau 3

8. Raccorder le circuit hydraulique en s'assurant que la pression de service des tuyauteries est supérieure ou égale à celle indiquée sur la plaque signalétique (voir Tableau 1 et Tableau 2). Voir les fonctions hydrauliques indiquées dans le Tableau 4

Fonctions de l'équipement	Mouvement levier
Serrage mâchoires	Tirer
Ouverture mâchoires	Pousser
Rotation horaire	Tirer
Rotation anti-horaire	Pousser

Tableau 4

4 RÈGLES D'UTILISATION

Avant d'utiliser l'équipement, vérifier l'étanchéité des tuyaux, le montage correct et le raccordement en effectuant une dizaine d'opérations préliminaires.

Les instructions suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de l'équipement :

1. Respecter les limites de portée de l'équipement.
2. Ne pas utiliser l'équipement lorsque des personnes ou des animaux se trouvent dans le rayon d'action du chariot.
3. Ne pas essayer de soulever des charges en les serrant entre les deux fourches.
4. Ne pas essayer de déplacer des charges latéralement en les traînant sur le sol.
5. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur la plaque d'identification.
6. L'équipement est commandé par un seul opérateur depuis le siège du conducteur du chariot.
7. Agir doucement sur le levier de commande de translation en évitant, dans la mesure du possible, les coups de bélier.
8. Toutes les opérations relatives à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance doivent être effectuées par un personnel spécialisé disposant d'un équipement approprié au type de travail à effectuer.
9. Effectuer les opérations de maintenance et/ou de réparation quand le chariot est à l'arrêt et le circuit hydraulique inactif, en utilisant les équipements de protection appropriés (gants, chaussures de sécurité, etc.).
10. Ne faire fonctionner les tiges des vérins que lorsqu'elles sont montées correctement sur l'équipement ;
Dans le cas contraire, les tiges de piston pourraient être violemment éjectées par la pression de l'huile.

Le niveau de pression acoustique pondéré est inférieur à 70 dB (A).

Dans le cas où l'équipement est sujet à de légères erreurs dans la synchronisation du mouvement entre les deux fourches, l'intervention de l'opérateur est nécessaire pour annuler ces différences de déplacement, qui s'additionneraient au fil du temps.

Il suffit que l'opérateur maintienne l'une des deux fourches en fin de course d'ouverture ou de fermeture pendant le temps nécessaire pour que l'autre récupère la différence de déplacement accumulée.

Toutes les pinces pour bobines A.T.I.B. sont conçues et fabriquées en fonction d'une charge positionnée par rapport à son centre de gravité, à une certaine distance du plan avant de l'équipement.

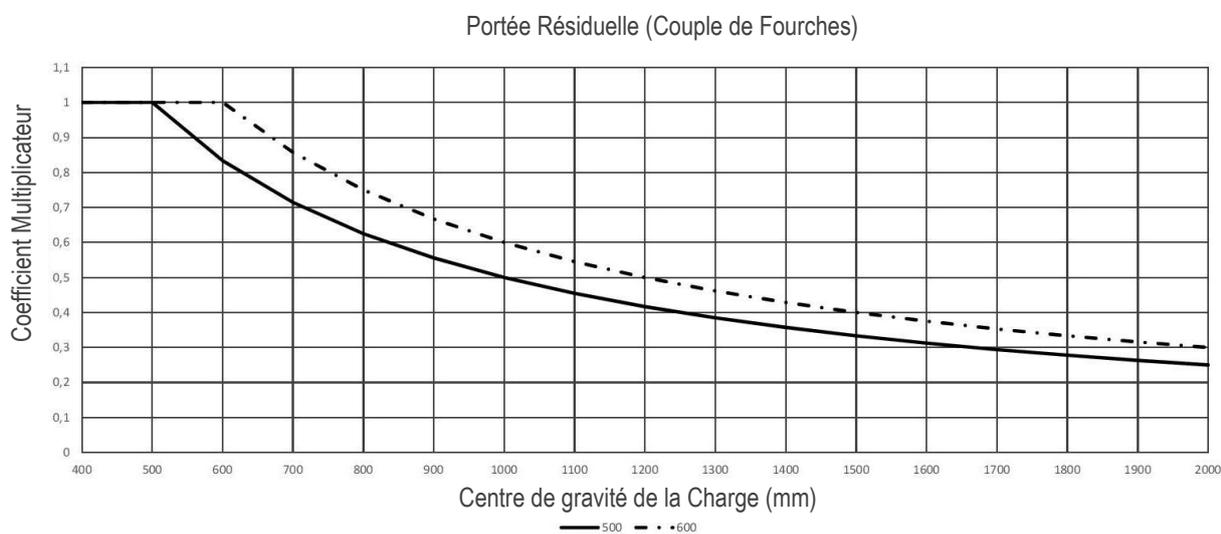
Au cas où il serait nécessaire d'augmenter la distance du centre de gravité par rapport à l'avant de l'équipement, le poids de la charge doit être réduit.

Dans ce cas, il est recommandé de consulter le graphique présenté dans la Tableau 5, où, en fonction de l'augmentation de la distance du centre de gravité (ligne des abscisses), il existe un coefficient multiplicateur de réduction de la charge (ligne des ordonnées).

Le coefficient multiplicateur, basé sur la position souhaitée du centre de gravité, doit être multiplié par la portée de charge nominale de l'équipement. Le produit de cette multiplication sera la charge réelle qui peut être transportée.

La ligne continue est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge d'un centre de gravité de 500 mm.

La ligne pointillée est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge à 600 mm de centre de gravité.



N.B. : Le calcul ne s'applique qu'aux charges « stables » ; consulter le fabricant pour le transport de récipients de liquides.



Il est conseillé de contacter le fabricant du chariot pour vérifier la portée résiduelle de l'ensemble chariot-équipement.



L'état de la chaussée, la vitesse à laquelle la charge est manipulée et l'élévation peuvent avoir une incidence sur la tenue de la charge, ce qui doit être pris en compte au cas par cas.



La rotation de la charge n'est pas autorisée en mouvement.

La portée nominale du groupe chariot/mât est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque de l'équipement.

Consulter la plaque signalétique du chariot (Directive 2006/42/CE).

5 MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Le non-respect des règles et des délais établis pour la maintenance compromet le bon fonctionnement de l'équipement et entraîne l'annulation des conditions de garantie.

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

Pour éviter les problèmes liés à l'utilisation de l'équipement, A.T.I.B. recommande de changer régulièrement l'huile hydraulique et ses filtres et d'essayer de maintenir le circuit aussi propre que possible pendant les interventions de maintenance.

ATTENTION !!!

Les pièces hydrauliques peuvent être très chaudes. Utiliser les protections appropriées. Faire attention aux éventuelles fuites. L'huile sous haute pression peut endommager vos yeux et votre peau. Toujours porter des lunettes de protection avec une protection sur les côtés également.

Ne jamais retirer les valves, les tuyaux ou d'autres pièces potentiellement pressurisées lorsque cette fonction est active.

5.1 Maintenance toutes les 100 heures

1. Vérifier l'état des raccords hydrauliques (tuyaux et raccords), en remplaçant les pièces usées si nécessaire.
2. Vérifier le couple de serrage des boulons des crochets de retenue inférieurs de l'équipement, en vérifiant qu'il est comme indiqué dans le Tableau 3 et, si nécessaire, intervenir sur le serrage des vis qui les supportent.
3. Vérifier le jeu entre la partie inférieure du tablier porte-fourches et les crochets inférieurs de l'équipement.
4. Vérifier le bon serrage des vis de blocage des fourches. Si nécessaire, intervenir sur le serrage de ces dernières.
5. Nettoyer et lubrifier toutes les pièces coulissantes et les charnières, en intensifiant les interventions en cas d'utilisation dans des conditions particulièrement sévères.
6. Vérifier l'intégrité des ressorts des plaques et les remplacer s'ils sont endommagés.

5.2 Maintenance toutes les 300 heures

1. Vérifier l'état des coussinets d'oscillation et, si un composant est excessivement usé, il est recommandé de remplacer l'ensemble du composant en question
2. Effectuer également les opérations listées au point précédent (Point 5.1)

5.3 Maintenance toutes les 1000 heures

1. Démonter les vérins en remplaçant les joints en cas de fuites d'huile et les tiges en cas de rayures ; pour le démontage, l'équipement doit être placé avec un axe vertical.
2. Effectuer également les opérations listées au point précédent (Point 5.25.1)

6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

6.1.1 Démontage et remplacement de l'équipement et des vérins

343 SF / 343 SM

1. Disposer le chariot avec mât vertical sans charge ;
2. Retirer l'équipement du chariot en utilisant les points de préhension indiqués dans Figure 2 ;

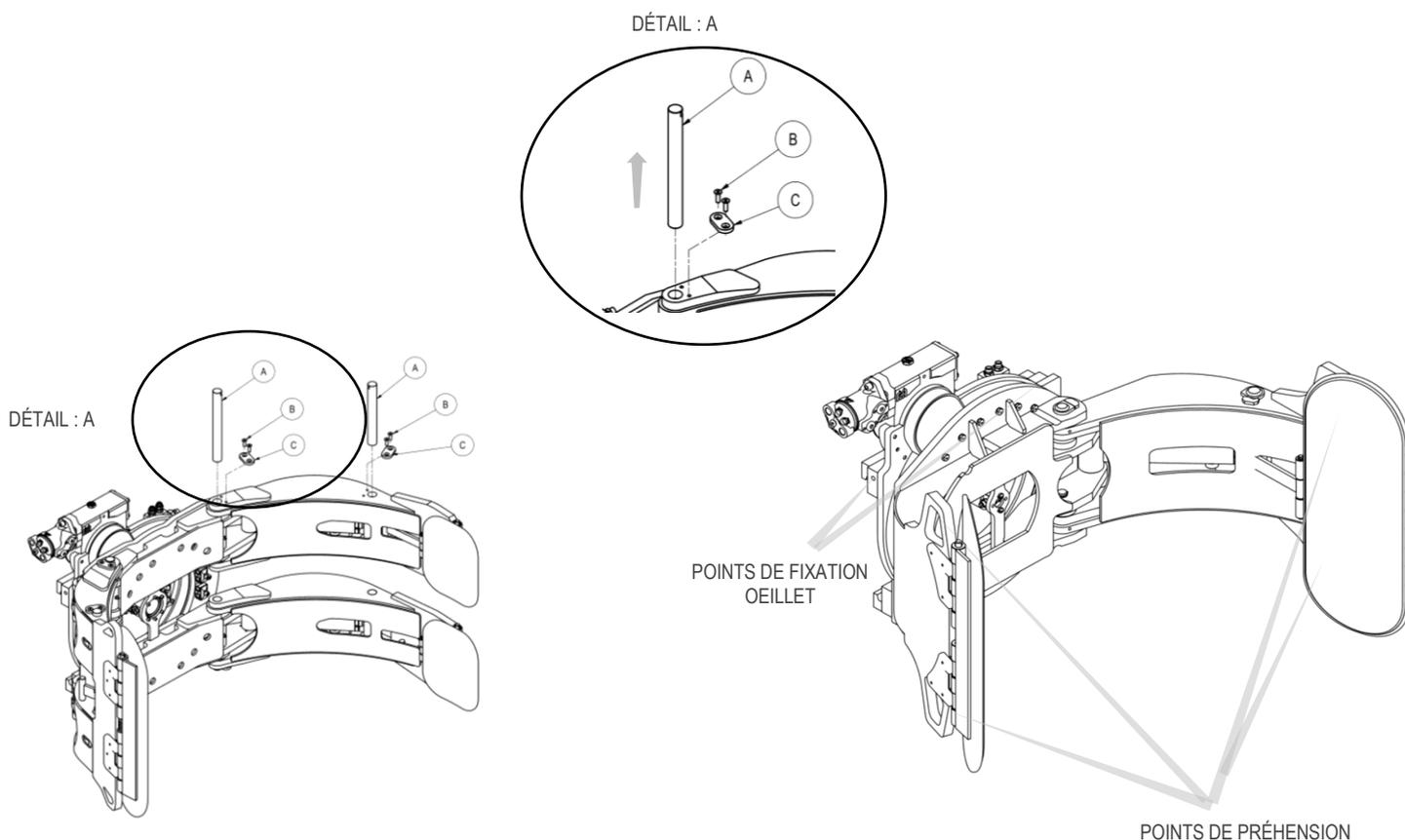


Figure 2

3. Sécuriser l'équipement en utilisant les points de préhension indiqués dans Figure 2 ;

6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE

4. Avec la clé appropriée, dévisser les vis « B » et retirer la goupille « A » comme indiqué dans le détail A Figure 2 et le détail B Figure 2. Dans le détail, la goupille de fixation du vérin supérieur à la structure fixe est indiquée ; Effectuer l'opération également sur les autres mâchoires présentes.

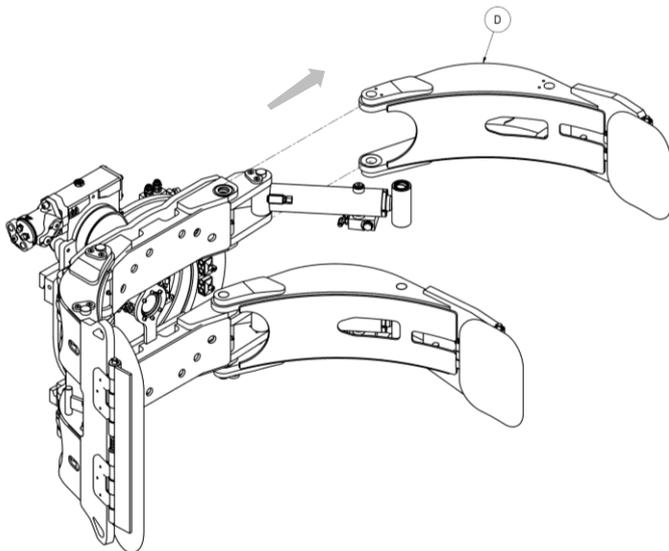


Figure 3

5. À l'aide de courroies et de chaînes, retirer en toute sécurité la mâchoire « D », effectuer l'opération également sur les autres mâchoires présentes Figure 3.

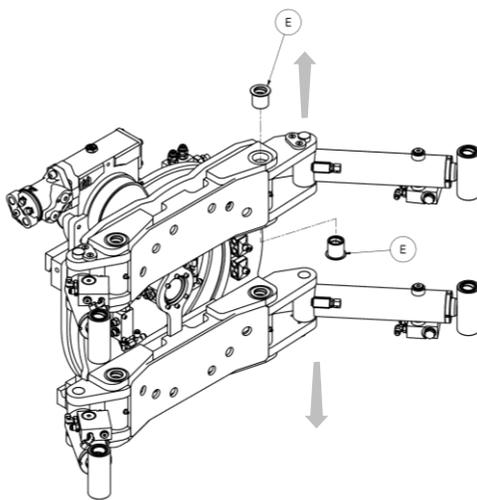
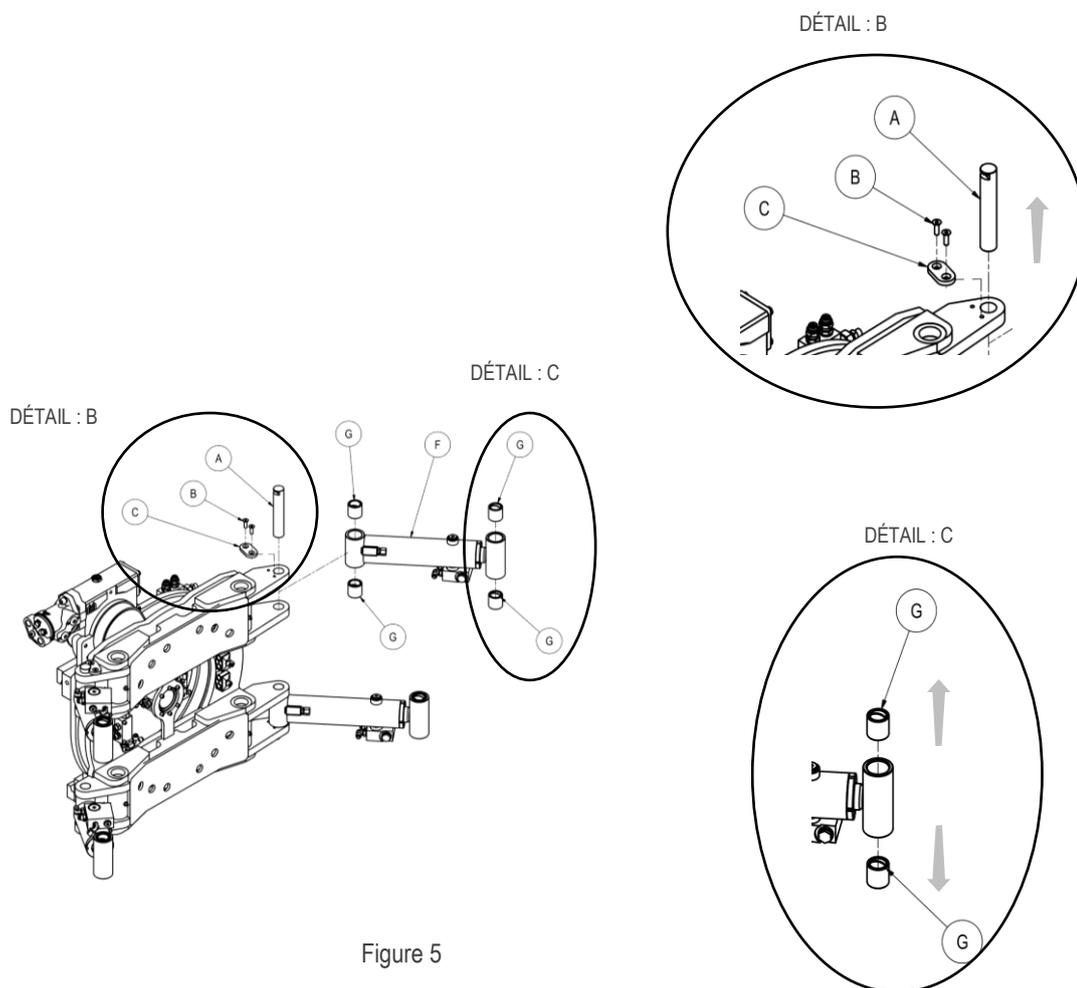


Figure 4

6. Après avoir retiré les mâchoires, retirer toutes les bagues « E » présentes Figure 4.

- Avant de retirer les vérins, déconnecter les flexibles hydrauliques.
Avec la clé appropriée, dévisser les vis « B » et retirer la goupille « A » comme indiqué dans le détail B Figure 5.



- Après avoir démonté le vérin, retirer les bagues du manchon « G », voir Figure 5 détail « C »,
Effectuer l'opération sur tous les vérins présents.

6.1.2 Remontage

- Pour les opérations de remontage, effectuer les opérations indiquées dans les chapitres précédents à partir du point 6.1.2 puis du point 6.1.1.

7 RÉOLUTION DES PROBLÈMES

7.1 Pannes Possibles et Solutions

PANNE	CAUSE	SOLUTION
Force de serrage insuffisante	Étalonnage trop bas du limiteur de pression	Augmenter la pression sans dépasser le seuil maximal
	Pression insuffisante	Contacter le fabricant du chariot
	Pompe usée	La remplacer
	Joints d'étanchéité de vérins usés	Les remplacer
	Huile insuffisante dans le réservoir	Faire l'appoint
Chute de pression avec charge serrée	Fuite d'huile au niveau de la valve de blocage	Démonter et nettoyer : si nécessaire, remplacer
	Fuite d'huile au niveau des vérins	Remplacer les joints ou les vérins si nécessaire
	Fuite d'huile par des tuyaux ou des raccords	Serrer les raccords ou remplacer
Ouverture et fermeture lentes	Faible débit d'huile	Vérifier le niveau du réservoir et/ou de la pompe
		Goulots d'étranglement dans le système : les rechercher et les éliminer
	Pression insuffisante	Ajuster l'étalonnage du limiteur de pression
	Déformation mécanique de certaines pièces	Réparer et remplacer
	Joints d'étanchéité de vérins usés	Remplacer
Huile insuffisante dans le réservoir	Faire l'appoint	

Tableau 6

En cas de constat d'autres problèmes, contacter A.T.I.B. S.r.l.

A.T.I.B. S.r.l.

Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALY

+39 030 977 17 11

info@atib.com

atib.com

